

Les rendez-vous du Pacte des solidarités en PACA

(Webinaire n° 5 : La lutte contre la précarité étudiante)

Compte rendu Webinaire n° 5

Propos introductifs – Yolande ESKENAZI, Commissaire à la lutte contre la pauvreté en région PACA :

Yolande Eskenazi ouvre la séance en rappelant la philosophie générale des Rendez-vous du Pacte. Il ne s'agit pas de réunions descendantes, mais d'espaces de travail collaboratifs visant à faire réseau. Ce 5ème webinaire s'inscrit dans une logique de continuum avec le premier rendez-vous consacré au décrochage scolaire (en octobre 2024).

La précarité étudiante ne surgit pas *ex nihilo* à l'entrée à l'université ; elle est souvent la conséquence de fragilités antérieures accumulées dans le secondaire. Un étudiant qui décroche est un étudiant qui bascule potentiellement dans la pauvreté, et inversement, la pauvreté est un facteur massif d'échec académique.

Un contexte régional alarmant :

La Commissaire insiste sur la spécificité du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région affiche des indicateurs de pauvreté supérieurs à la moyenne nationale, avec des disparités territoriales fortes, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône étant particulièrement touchés.

Multidimensionnelle, la précarité étudiante ne peut pas être appréhendée sous le seul prisme financier. Elle touche au logement (avec des tensions locatives extrêmes sur l'arc méditerranéen), à l'alimentation (avec le recours croissant aux épiceries solidaires), à la santé (avec le renoncement aux soins) ou encore à l'isolement social et à la fracture numérique.

Les objectifs de la séance :

L'ambition affichée est triple :

1. **Croiser les regards** : Faire dialoguer les acteurs publics et privés, dont le CROUS, les universités et le tissu associatif.
2. **Partager les diagnostics** : Objectiver le ressenti terrain par des données chiffrées.
3. **Lutter contre le non-recours** : C'est le fil rouge du webinaire. Comment faire en sorte que les dispositifs existants atteignent réellement leurs cibles ?

2. Présentation de l'action du CROUS

Intervenant : Marc Bruant, directeur général du CROUS Aix-Marseille Avignon.

Sur l'académie d'Aix-Marseille, le CROUS a la charge de 160 000 étudiants, dont 43 000 boursiers sur critères sociaux.

Marc Bruant met en lumière le rôle central des Crous en matière d'accompagnement social. Des aides financières directes ou indirectes sont accordées aux étudiants afin de lutter contre leur précarité.

Quatre principaux leviers sont mobilisés :

- Les bourses sur critères sociaux accessibles en fonction des revenus familiaux déclarés,
- Les aides indirectes au logement, à la restauration ou à l'emploi proposées par les Crous qui touchent près d'un étudiant sur 4 (pour la restauration, 1 sur 10 pour le logement) ;
- Les aides aux associations et établissements fléchées sur l'aide à la précarité,
- Le soutien personnalisé ponctuel ou annuel aux étudiants les plus fragiles durant l'année.

Concernant l'arsenal des aides financières :

Il existe une typologie d'aides afin de s'adapter à la situation structurelle ou conjoncturelle :

- **Les bourses sur critères sociaux,**
- **Les aides spécifiques (ASAA - Allocation Spécifique Annuelle et Ponctuelle):** Il s'agit d'un levier crucial pour lutter contre les ruptures de parcours. Ces aides permettent de soutenir des étudiants rencontrant des situations (rupture familiale, indépendance avérée, accident de la vie). Elles nécessitent une évaluation sociale approfondie.
- **L'aide au repas (tarification sociale) :** Le dispositif du repas à 1€ pour les étudiants boursiers et les étudiants précaires identifiés est maintenu. Il s'agit souvent du premier point d'entrée de l'étudiant dans le système d'aide : *« on vient pour manger, et on découvre qu'on a droit à d'autres soutiens ».*

L'action du service social du CROUS :

Le service social du CROUS est composé de 28 assistants de service social répartis sur le territoire. Leur rôle est d'écouter, d'évaluer et d'accompagner.

Marc Bruant souligne une difficulté majeure : le phénomène de « non-recours » par méconnaissance ou par honte. De nombreux étudiants n'osent pas franchir la porte du service social, pensant à tort que « d'autres en ont plus besoin qu'eux » ou craignant la stigmatisation administrative.

Les enjeux en matière de logement et de restauration :

- **Logement :** Le parc du CROUS est sollicité à 100%. La tension locative sur des villes comme Aix-en-Provence ou Marseille oblige à travailler étroitement avec les bailleurs sociaux et les collectivités pour trouver des solutions alternatives.
- **Maillage territorial :** L'enjeu est d'être présent partout, pas seulement sur les grands campus, mais aussi dans les antennes délocalisées où l'étudiant peut se sentir isolé.

L'importance de la coopération entre les différents acteurs :

Marc Bruant conclut en insistant sur l'interdépendance. Le CROUS ne peut pas tout voir. Il a besoin que les universités et les associations jouent le rôle de "capteurs" pour signaler les situations de détresse.

Si un étudiant ne vient pas au CROUS, le CROUS doit pouvoir être informé par un tiers de confiance pour le toucher.

3. La stratégie de l'université d'aix-marseille (amu)

Intervenants : Nicolas MASCRET, Vice-Président à la vie étudiante, et Farida MEKKI, référente précarité.

Une volonté politique forte face à la précarité grandissante :

Avec plus de 80 000 étudiants, AMU est la plus grande université francophone. Cette échelle impose une structuration importante des processus, tout en gardant une approche humaine.

Nicolas Mascret souligne que la lutte contre la précarité a été inscrite comme axe prioritaire du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE). Cela s'est traduit par la création d'un poste dédié (celui de Farida Mekki) et une gouvernance transversale impliquant toutes les composantes de l'université.

Le diagnostic interne : des chiffres qui obligent

L'université a mené ses propres enquêtes (Observatoire de la Vie Étudiante) pour ne pas naviguer à vue.

Les résultats présentés sont édifiants :

- **37%** des étudiants d'AMU déclarent être en difficulté financière (un chiffre supérieur à la moyenne nationale).
- **41%** signalent une santé mentale dégradée ou fragile.
- **34%** rencontrent des difficultés pour s'alimenter correctement et régulièrement.

Ces données ont servi d'électrochoc pour justifier le déploiement de moyens conséquents.

Le dispositif phare : Les « étudiants relais » (La pair-aidance)

C'est l'innovation majeure présentée par AMU. Partant du constat que l'institution peut faire peur, AMU recrute et forme des étudiants pour aider d'autres étudiants.

- **Le principe :** Ces étudiants relais sont présents sur les campus, dans les lieux de vie, sur les réseaux sociaux. Ils parlent le "même langage" que leurs pairs.
- **L'objectif :** Détecter les signaux faibles (un étudiant qui ne vient plus, qui reste isolé, qui semble négligé).
- **Le fonctionnement :** Ils ne remplacent pas les assistantes sociales, mais font le "dernier kilomètre" pour amener l'étudiant vers le droit commun. C'est un maillon de confiance horizontal qui s'avère extrêmement efficace pour briser l'isolement.

Des actions concrètes pour la vie quotidienne des étudiants :

Farida Mekki énumère une série de mesures pragmatiques mises en place pour réduire le "reste à charge" des étudiants :

- **Précarité menstruelle :** Installation de distributeurs de protections périodiques gratuites dans tous les campus (action forte de santé publique et de dignité).
- **Aide alimentaire :** Collaboration avec la Banque alimentaire et les associations étudiantes pour la distribution de colis (plus de 140 000 aides fournies).
- **Santé mentale :** Renforcement du BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire) et facilitation de l'accès aux psychologues universitaires, face à la saturation de la psychiatrie de ville.

4. L'expérimentation "campus zéro non-recours" au sein du territoire

Intervenante : Audrey ABONNEN, Vice-présidente à la vie universitaire à Avignon Université.

Le contexte vauclusien : une précarité structurelle

Audrey Abonnen dresse un tableau sans concession du territoire. Le Vaucluse est le 5^{ème} département le plus pauvre de France.

- Taux de pauvreté dans le département : 19,5% (contre 14,1% en France).
- Taux de pauvreté des moins de 30 ans à Avignon : 26%.
- À l'université d'Avignon, le taux de boursiers grimpe à 44,5%.

C'est dans ce contexte de « crise sociale permanente » que l'université a décidé de lancer une expérimentation.

Le projet « Campus zéro non-recours » (CZNR) : changer de paradigme

L'idée centrale est d'inverser la perspective en passant d'une logique de guichet (« Venez nous voir si vous avez un problème ») à une démarche pro-active d'« Aller-vers ».

Les trois piliers du dispositif :

1. **L'inclusion territoriale** : Le projet ne s'adresse pas uniquement aux étudiants inscrits à l'Université d'Avignon, mais à tous les étudiants du territoire (Écoles d'Art, IFSI, BTS en lycée, écoles privées...). C'est une vision « bassin de vie » et non « institutionnelle ». L'étudiant est considéré comme un citoyen du territoire avant d'être un usager de telle ou telle école.
2. **La simplification administrative** : Le constat a été fait que la lourdeur administrative décourage les plus fragiles. Aussi, le projet prévoit la création d'un guichet unique physique et numérique, avec la mise en place d'un « coffre-fort numérique » où l'étudiant déposera une seule fois ses pièces justificatives (avis d'imposition, pièce d'identité, quittance). Ces documents seront ensuite partagés (avec son accord) entre les différents services pour ouvrir des droits
3. **Une gouvernance décloisonnée** : Le comité de pilotage réunit des acteurs qui se parlaient peu auparavant : la Préfecture, le Rectorat, la CAF, la CPAM, le CROUS et les associations. L'objectif est de fluidifier les circuits : si la CAF détecte une baisse de revenus, elle peut alerter (avec accord) le service social de l'université.

Le projet prévoit le recrutement d'un coordinateur dédié et d'une Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) dédiée à 50%. L'expérimentation vise à démontrer qu'en simplifiant l'accès, on réduit drastiquement la précarité réelle.

5. L'apport de la société civile : l'importance du maillage fin

Intervenante : Aïssa GRABSI, Directeur de l'association « Le Sel de la Vie »

Une approche complémentaire et agile :

L'association « Le Sel de la Vie » se positionne là où les institutions ne peuvent pas toujours aller. Elle intervient sur les « zones grises » et les urgences qui ne rentrent pas dans les cases administratives. Elle travaille beaucoup sur les quartiers prioritaires (QPV) et repère les futurs étudiants en difficulté dès le lycée.

La détection par les « signaux faibles » :

Aïssa GRABSI explique que la précarité ne se déclare pas toujours verbalement. Elle se détecte notamment par :

- un stress anormal lors des périodes d'examens (souvent lié à la peur de perdre sa bourse),
- des problèmes de santé non soignés,
- un isolement social soudain.

Le dispositif des « Graines de sel » :

C'est le pendant associatif des « étudiants relais ». Il s'agit d'anciens bénéficiaires devenus tuteurs. Ils ont vécu la précarité, ils s'en sont sortis, et ils accompagnent à leur tour des jeunes. Cette pair-aidance permet une libération de la parole que l'institution n'obtient pas toujours.

Les tuteurs sont valorisés (parfois via des UE d'engagement citoyen ou des Services Civiques), transformant une expérience négative (la précarité) en compétence valorisable (l'accompagnement social).

Des aides « sur-mesure » pour lever les freins périphériques :

L'association mobilise des fonds (notamment le Fonds d'Aide aux Jeunes – FAJ de la Métropole) pour des besoins concrets :

- Financement du **permis de conduire** (souvent indispensable pour accepter un stage ou un job étudiant en région PACA où les transports sont inégaux),
- Achat d'équipement informatique,
- Accès à des soins spécialisés (sophrologie pour la gestion du stress, psychiatrie libérale) quand les services publics (CMP, BAPU) sont saturés avec des mois d'attente.

6. Synthèse des débats et perspectives

Une convergence des diagnostics :

Les échanges qui ont suivi les présentations ont confirmé l'existence d'un consensus fort : aucun acteur ne peut agir seul face à la complexité de la précarité étudiante actuelle.

Les freins identifiés à lever :

Les participants ont souligné plusieurs obstacles qui persistent :

- **La protection des données (RGPD) :** C'est un frein réel au partage d'informations entre la CAF, le CROUS et les Facs. Des solutions juridiques sécurisées doivent être trouvées (comme le consentement unique via le coffre-fort numérique).
- **La formation des pairs :** Les étudiants relais et tuteurs sont en première ligne face à la détresse psychologique. Il est impératif de mieux les former et les superviser pour ne pas qu'ils portent seuls une charge mentale trop lourde.

Vers un « Réflexe Réseau » :

Yolande Eskenazi et les intervenants concluent sur la nécessité de poursuivre les efforts afin de structurer le réseau des acteurs publics et privés œuvrant dans la lutte contre la précarité étudiante.

L'objectif final est le « zéro rupture de charge » : un étudiant détecté par une association doit pouvoir être orienté immédiatement vers le bon service, du CROUS ou de l'université, sans avoir à recommencer de énièmes démarches.

Yolande Eskenazi propose la création d'un annuaire partagé des acteurs et des points de contact pour fluidifier les orientations croisées sur tout le territoire régional.